



Rentrée 2018

Partenariat avec la **Chevalerie de la Bretèque** – Bois Guillaume
Option sportive : équitation

Dans le cadre de la convention établie entre l'Ecole-Collège Sainte Marie et la Chevalerie de la Bretèque, les élèves qui le souhaitent pourront bénéficier d'un aménagement d'horaires afin de suivre un entraînement sur une demi-journée par semaine, dès le CP.

Ce cursus s'adresse à tous les enfants, débutants ou confirmés.

Suivant votre choix, il/elle pourra suivre un ou plusieurs entraînements hebdomadaires. Mais dans tous les cas, **un seul aura lieu sur temps scolaire**, sur un après-midi.

Le transport école/centre équestre sera alors assuré par la Chevalerie de la Bretèque via la ligne 11 du réseau Astuce, les enfants sont accompagnés par 2 encadrantes.

Tous les élèves concernés seront pris en charge sur le même créneau horaire.

Les tarifs :

Coût : 1 entraînement (sur temps scolaire) : 530€ l'année. Frais de transport : 188€

Ce dispositif débutera en octobre.

Pour les familles susceptibles d'être intéressées, merci de compléter le coupon ci-dessous

Le chef d'établissement
Anne PENAUD

.....
Mme et/ou M.Parents ou responsable/s légal/aux de.....
Adresse.....
Tél.....Email.....

Sont intéressés pour une pré-inscription aux horaires aménagés « option équitation » avec la Chevalerie de la Bretèque pour :

Nom et prénom de l'enfant :

Classe en 2018 Niveau équestre (débutants ou niveau de galops).....

Frais de dossiers : 80 euros

(1) ce montant est :

- remboursable uniquement en cas de non validation de la pré-inscription par l'établissement scolaire et, ou, de la Chevalerie de la Bretèque
- déduit de la facturation annuelle

Ont bien noté

Date et signatures des parents :

Madame, Monsieur,

Suite à la préinscription pour votre/vos enfants aux horaires aménagés « option équitation » avec **la Chevalerie de la Bretèque**, vous trouverez ci-joint le dossier **d'inscription définitive** en deux exemplaires à lire avec attention puis à compléter avec soin et à nous transmettre.

Liste des pièces à fournir, le tout dans une enveloppe.

- Dossier d'inscription en **deux** exemplaires- *pour les parents séparés, signature obligatoire des DEUX parents*
- Règlement intérieur
- Deux enveloppes timbrées, à votre adresse
- Deux photos
- Les règlements en chèque

Par ailleurs voici quelques informations complémentaires :

- Dès la première séance, prévoir dans un sac de sport léger et facile à porter :
 - * un pantalon souple (style pantalon de jogging),
 - * des bottes en caoutchouc.
 - * La bombe peut être prêtée par le centre- par mesure d'hygiène, une charlotte jetable est fournie avec)
 - * et autre matériel spécifique
- **Bien marquer tous les équipements au nom de votre enfant.**

- Les trajets en bus se feront approximativement de la manière suivante :

aller : départ de la rue de la chaîne à 13H20 ; arrivée à la chevalerie vers 13H53

retour : départ de la chevalerie à 16H00 ; **arrivée 16H30 (+ ou -) rue de la Chaîne.**

ATTENTION : les élèves récupérés en fin de journée rue de la Chaîne seront autorisés à y laisser leur cartable.

Les élèves récupérés à la Chevalerie devront partir à 13h20 avec leur cartable.

Pour gérer au mieux cet aspect de l'organisation, il vous faudra impérativement compléter le coupon ci-joint.

Deux animateurs du centre encadreront les élèves.

N'hésitez pas à contacter Madame BOYER pour toute information complémentaire ou pour convenir d'un rendez-vous (06 12 53 61 48).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce beau projet et de l'attention particulière avec laquelle vous constituerez ledit dossier,

Cordialement,

Madame A. PENAUD
Chef d'établissement

M. et/ou Mme

Parents ou responsable(s) légal/aux de

Nom/prénom et classe de/des enfants

.....

.....

- a/ont pris connaissance du courrier d'informations concernant l'organisation du projet « équitation » en partenariat avec la chevalerie de la Bretèque
- a/ont reçu le dossier d'inscription
- retournera/ont le dossier dûment complété – au plus tard - pour le
- s'engage/nt à fournir le certificat médical dans les délais impartis
- Pour les deux rubriques suivantes, barrer la mention inutile :

recupérera son/ses enfants à la chevalerie de la Bretèque à Bois Guillaume après chaque séance

recupérera son/ses enfants rue de la Chaîne après chaque séance

Date et signatures des **deux** parents ou responsable(s) légal/aux

**les premiers dossiers complets seront prioritaires dans la prise en compte des inscriptions.*

CHEVALERIE DE LA BRETEQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 320.943 €

Siège social : Chemin des Cottés – La Bretèque

76230 Bois-Guillaume

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION

ECOLE SAINTE MARIE DE ROUEN

1. Je soussigné(e) (nom et prénoms du représentant légal)

.....

2. Demeurant à (adresse complète)

.....

3. Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée

.....

4. Email (bien lisible)

.....

5. Nom, prénoms et classe de l'enfant rentrée 2018

.....

6. Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

7. Demeurant à (adresse complète si différente de l'adresse mentionnée au 2. ci-dessus)

.....

8. Niveau d'équitation (Galops)

A. ADHESION

- inscrit mon enfant durant l'année scolaire 2018-2019 aux activités équestres proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, au centre équestre situé 1649 chemin de la Forêt Verte – La Bretèque à Bois-Guillaume (76230), dans les conditions et selon les modalités définies par la convention de partenariat conclue avec l'école Sainte-Marie, située à Rouen (76000), à raison de **un après-midi par semaine à compter d'octobre 2018 et jusqu'au 30 juin 2019** (hors vacances scolaires et plannings scolaires) ;

- autorise mon enfant à quitter seul le centre équestre à la fin de la leçon d'équitation sans qu'il soit nécessaire que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* ne le raccompagne à l'établissement scolaire et décharge en conséquence *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* de toute responsabilité quant au trajet retour de mon enfant :

* autorise mon enfant¹

* N'autorise PAS mon enfant

- prend acte que toute inscription aux activités proposées par le centre équestre vaut adhésion au règlement intérieur accessible sur le site internet de la Chevalerie de la Bretèque.

¹ Rayer la mention inutile

- prend acte que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* sollicitera, à défaut de fourniture par les parents du numéro de licence de la fédération française d'équitation de leur enfant pour la saison en cours, la délivrance pour mon enfant de la licence de la fédération française d'équitation pour la saison 2018-2019, sous réserve du règlement de la cotisation correspondante ;

B. EXAMENS MEDICAUX ET INTERVENTIONS

- certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport et notamment de l'équitation ;
- m'engage à fournir à la signature des présentes, un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition** délivré par un médecin, titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. A titre indicatif, le **Docteur Thibaut Drieu, place de l'Eglise à Bihorel (76420)**, titulaire du CES de médecine du sport, est habilité par l'établissement scolaire à délivrer ledit certificat médical ;
- autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ;

C. DROIT A L'IMAGE

- autorise expressément *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* et/ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre des activités proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour dix (10) ans à compter de la date de signature des présentes ;

2

D. CONDITIONS FINANCIERES

- ² verse à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de la licence de la fédération française d'équitation s'élevant à la **somme de 25 € TTC pour l'année scolaire 2018-2019, payée ce jour** :
 - ³ par chèque libellé à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
 - en espèce

dont quittance
- m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de l'enseignement soit la **somme de 530 € TTC pour l'année scolaire 2018-2019** ;
- m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* une participation forfaitaire et obligatoire, représentant une quote-part du coût de l'accompagnement et du transport en bus sur réseau astuce, de mon enfant durant le trajet entre l'établissement scolaire et le centre équestre, s'élevant à la **somme forfaitaire de 188 € pour l'accompagnement et le transport pour l'année scolaire 2018-2019** ;

² Cocher les cases correspondantes

³ Cocher l'option retenue

- souhaite louer annuellement un casier de sellerie au centre équestre afin que mon enfant puisse y disposer ses effets personnels et m'engage en conséquence à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* la **somme annuelle de 100 € TTC** ou un casier simple 50 € TTC
 - souhaite acheter le gilet sweat à capuche aux couleurs et logo du Club : 53 €
 - le polo du Club : 45 €
- Prend acte que le montant global que je devrais acquitter s'élève à la **somme totale hors licence** de € **TTC**, payable par :
 - chèque(s) établis à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
 - espèces
 - carte bancaire

E. RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT

- Le présent contrat pourra être rompu pour cause de force majeure et le solde dû au moment de la rupture sera remboursé, frais d'inscription déduits. Dans tous les autres cas, la somme totale visée au paragraphe D des présentes est due en totalité.

F. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

- prend acte que, indépendamment des assurances responsabilité civile et/ou maladie/accident souscrites par les parents, *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* est régulièrement assurée dans le cadre des activités qu'elle propose au centre équestre ;
- déclare décharger de toute responsabilité *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées. Il incombe en conséquence à chaque parent, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à ce titre.

Fait à

Le

En deux exemplaires

Le représentant légal de l'enfant
Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Le représentant de la Chevalerie de la Bretèque

Le Règlement intérieur du centre équestre est consultable sur le site internet de la chevalerie de la Bretèque